

J. J. 234-22

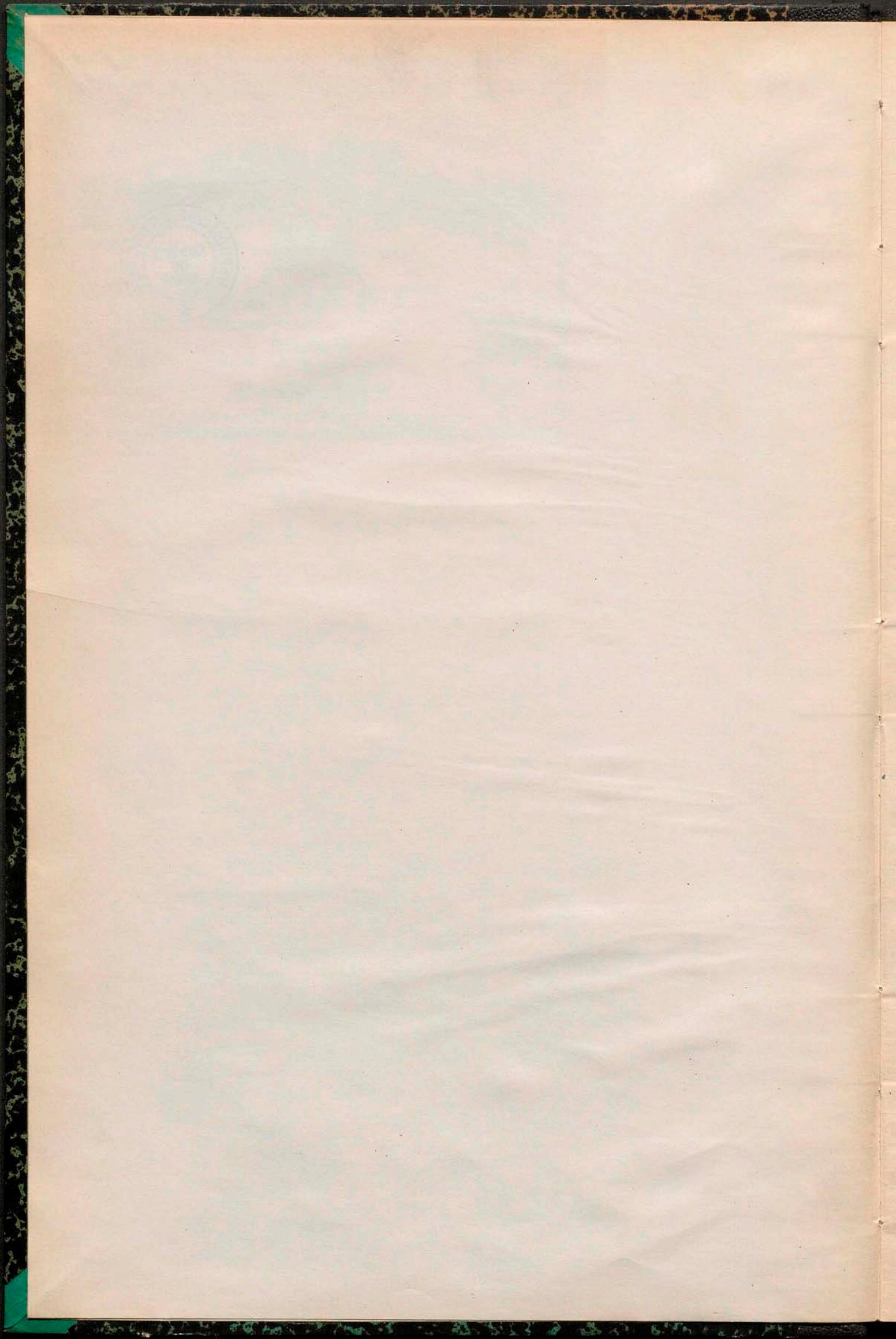
— 13 —

COMMISSION chargée de l'examen du projet de loi, ADOPTÉ PAR LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS, portant approbation d'une convention signée, le 11 janvier 1902, entre la France et le Monténégro, pour la protection des œuvres littéraires et artistiques. (N° 49, année 1903.)

(Nommée le 17 mars 1903.)

MM.

- 1^{er} BUREAU : D'AUNAY.
2^e — Baron DEMARÇAY.
3^e — FRANCK CHAUVEAU.
4^e — GOURJU.
5^e — VAGNAT.
6^e — MAXIME LECOMTE.
7^e — EUGÈNE LINTILHAC.
8^e — SAUVAN.
9^e — ALCIDE DUSOLIER.



Séance du 20 Mars 1907

Monsieur Duvalier	est nommé	Président
id	Vaugnot	id id Secrétaire
id	D'Anay	id id Rapporteur.

Le Secrétaire
 L. Vaugnot

Le Président
 H. Daffler